

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Ordinations. — IV Aux prières. — V Retraite fermée pour jeunes gens. — VI Correspondance romaine. — VII Communication officielle. — VIII Un "départ" de missionnaires. — IX Cérémonie de vêtue et de profession au couvent des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs à Saint-Laurent. — X Informations religieuses.

AU PRONE

Le dimanche 12 septembre

On annonce :

Le jeûne des quatre-temps ;

La fête de Notre Dame de Pitié (1).

Note. — Dimanche prochain on chantera, avant l'aspersion (ou avant l'exposition du S.-Sacrement) le *Veni Creator* avec v. et or. pour le succès du 1er concile canadien.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 septembre

DIOC. DE MONTRÉAL, DE VALLEYFIELD ET DE JOLIETTE :

Fête du S. NOM DE MARIE, *double de 1e cl. avec Oct.* ; mém. du 15e dim. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim.

HORS DES DIOC. DE MONTREAL, DE VALLEYFIELD ET DE JOLIETTE :

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Du S. Nom de Marie, *double maj.* ; mém. du 15e dim. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la NATIVITÉ comme le 8 sept., *double de 2e cl.* ; mém. du 15e dim. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. du dim.

(1) L'indulgence de la novaine préparatoire à cette fête est indiquée au No précédent.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 16 sept., saint Cyprien ; du 17, saint Lambert ; du 19 saint Janvier ; de ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 16 sept., sainte Euphémie (South Casselman).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 18 sept., saint Joseph de Cupertino, (Mékinac).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 19 sept., saint Janvier (Weedon).

DIOCÈSE DE NICOLET. — De ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	13 SEPTEMBRE	—	Laprairie.
MERCREDI,	15	“	— Saint-Cyprien.
VENDREDI,	17	“	— Saint-Philippe-de-Laprairie.
DEMANCHE,	19	“	— Maisonneuve.

ORDINATIONS

LE dimanche, 22 août 1909, Sa Grandeur Mgr Racicot a fait dans une des chapelles de la cathédrale les ordinations suivantes :

Minorés

Pour la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement : RR. FF L. Tardif et J.-B. Parent.

Sous-diacre

Pour la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement : R. F. P. Lavigne.

AUX PRIÈRES

Le R. P. Baldomer Dumas, prêtre, des Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, décédé à Nominuingue.

Sœur Marie-Victorine Pepin-Stubinger, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Josepha, née Catharine Goodwin, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Oakland, Calif.

RETRAITE

UNE retraite ferait le 13 septembre

RR. PP. de la Compagnie

Cette retraite dure

soir à 8.30 heures et

Aucune rétribution

Ceux qui peuvent le

Les jeunes gens qui

sont priés de s'adresser

rue Bleury, ou au

Nous recommandons

teurs, en particulier

religieuses.

CORRESPONDANCE

UN mort vient de mourir
prélats qui a été
tion.

— Le premier est Mgr
à ce siège par Pie IX
Piémont et était partici
Il était toujours resté
listes des évêques créés

— L'autre prélat est
laire de Laodicée et de
des Rites. Il allait, su
cardinal au prochain c
en faveur de cette créa

RETRAITE FERMÉE POUR JEUNES GENS

UNE retraite fermée pour jeunes gens aura lieu du 9 au 13 septembre, à Liesse, maison de campagne des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet.

Cette retraite dure trois jours pleins. Elle s'ouvrira le jeudi soir à 8.30 heures et se terminera le lundi matin à 8 heures.

Aucune rétribution n'est exigée pour les frais de séjour. Ceux qui peuvent le faire laissent une aumône.

Les jeunes gens qui désireraient prendre part à cette retraite, sont priés de s'adresser au comité des Retraites Fermées, 232, rue Bleury, ou au docteur G.-H. Baril, Hôpital-Dieu, Montréal.

Nous recommandons cette retraite aux prières de nos lecteurs, en particulier à celles des prêtres et des communautés religieuses.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 13 août 1909.



A mort vient de faucher dans l'épiscopat italien deux prélats qui à des titres divers demandent une mention.

— Le premier est **Mgr Manacorda**, évêque de Fossano, promu à ce siège par Pie IX en 1871. Il était le doyen des évêques du Piémont et était particulièrement estimé du Souverain-Pontife. Il était toujours resté sur le même siège. Avec lui diminue la listes des évêques créés par Pie IX.

— L'autre prélat est **Mgr Diomède Panici**, archevêque titulaire de Laodicée et depuis 1900 secrétaire de la Congrégation des Rites. Il allait, selon toutes les probabilités, être créé cardinal au prochain consistoire. Voici les motifs qui militaient en faveur de cette création. La famille Panici avait rendu des

services à l'abbé Pecci au commencement de sa carrière ecclésiastique ; devenu pape Léon XIII voulut récompenser ce dévouement. Deux Panici avaient été ordonnés prêtres, l'un Mgr Agapito, l'autre Mgr Diomède. Le pape nomma Mgr Agapito secrétaire de la Congrégation des Evêques et Réguliers, qui était alors un poste cardinalice. Mais pour ne point avoir deux frères dans le Sacré-Collège, chose qui ne se fait point ordinairement, bien que les deux cardinaux Vannutelli soient frères, il exigea de Mgr Diomède une déclaration en vertu de laquelle il renonçait par avance aux honneurs du cardinalat, si les positions ecclésiastiques qu'il aurait à remplir le mettaient sur le chemin de la pourpre. Mgr Agapito mourut peu d'années après, et alors le Souverain-Pontife, qui avait créé Mgr Diomède secrétaire des Rites, lui rendit la cédula par laquelle il renonçait au cardinalat. De plus, bien qu'il n'y ait point de règle fixe, il est cependant un usage en vertu duquel tout secrétaire des Rites qui a fait deux canonisations est créé cardinal. Mgr Diomède, avec la canonisation des Bienheureux Oriol et Hofbaer, en était à sa troisième canonisation. Il avait donc l'espoir fondé d'être compris dans la promotion cardinalice que le pape fera à la fin de l'année. Le 6 août au matin, le domestique du prélat, inquiet de ne point avoir été appelé par son maître qui avait l'habitude de se lever à 4 heures et demi, entra dans sa chambre et le trouva étendu sur le lit sans parole, mais en pleine possession de ses facultés. On accourut, on put lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction ; quelques instants après, le prélat paraissait devant Dieu. Il n'y a pas à douter que les bienheureux et les saints dont il s'est tant occupé pendant les dernières années de sa vie, ne lui auront fait cortège auprès du redoutable tribunal et auront plaidé pour lui.

—Mgr Panici appartenait à la confrérie des Sacconi. Celle-ci avertie a pris possession de la dépouille mortelle du prélat ; elle

a revêtu le corps de la confrérie et on a rabattu le capot drap posé à terre, et leuse aux pieds de une des plus célèbres membres. Et il est que la profusion de deuil dont on cherche

— A ce propos, il y a une campagne qui a pour but de diminuer dans cette fin de nonment de tout ce qui est ce détachement. Nombre de philosophes diminuer la crainte d'aucune souffrance. C'est tout détachement d'une souffrance très pagnier un détachement créée pour être unie mourant est dans la au dehors cette douleur comme elle envahit que les autres doule de celle-là. Et puis peccati mors. C'est un C'est l'expiation du p ne peut pas mourir si possible de concevoir grande dans l'ordre

a revêtu le corps d'un sac de toile grossière qui forme l'habit de la confrérie et est retenu aux reins par une grosse corde, on a rabattu le capuchon sur la tête, déposé le corps sur un drap posé à terre, et en guise de cierge on a allumé une veilleuse aux pieds du défunt. Tel est le rite sévère de la Confrérie, une des plus célèbres de Rome, pour l'ensevelissement de ses membres. Et il est bien plus impressionnant dans sa simplicité que la profusion de cierges, les lits de parade, les tentures de deuil dont on cherche à diminuer l'austérité de la mort.

— A ce propos, il n'est pas inutile d'appeler l'attention sur une campagne qui se poursuit avec une certaine ténacité et a pour but de diminuer la peur de la mort. On peut considérer dans cette fin de notre vie deux choses : l'une est le détachement de tout ce qui existe, l'autre la douleur qui accompagne ce détachement. Ne pouvant nier la première, un certain nombre de philosophes, d'occultistes et de spirites cherchent à diminuer la crainte de la mort en affirmant que l'on meurt sans aucune souffrance. Or ce n'est point vrai généralement. En effet, si tout détachement d'une partie de notre corps est accompagné d'une souffrance très vive, quelle souffrance ne doit pas accompagner un détachement total, la séparation du corps de l'âme créée pour être unie à lui dans le temps et dans l'éternité. Si le mourant est dans la plupart des cas incapable de manifester au dehors cette douleur, elle n'en est pas moins réelle, et comme elle envahit le corps tout entier, elle est d'un ordre tel que les autres douleurs terrestres sont une pâle ombre à côté de celle-là. Et puis saint Paul nous apprend que *Stipendium peccati mors*. C'est une peine, et par conséquent une souffrance. C'est l'expiation du péché originel, et pour ce motif encore, on ne peut pas mourir sans une douleur qu'il ne nous est point possible de concevoir, mais qui certainement est la plus grande dans l'ordre des douleurs physiques. Aussi on a raison

d'avoir peur de la mort, et de redouter la douleur atroce de ce dernier déchirement qui nous fait changer de vie.

— Le Congrès de Cologne s'est achevé en grande paix et au milieu de manifestations qui auront dû réjouir l'âme du cardinal Vannutelli. L'explosion de foi des populations rhénanes a été tel qu'elle a entraîné le gouvernement impérial lui-même. C'est pour ce motif que le baron de Schorlemer-Liser, qui s'était, sous un prétexte honnête, éloigné de Cologne pendant les fêtes, est revenu dans la capitale de son gouvernement pour faire une visite de courtoisie au cardinal légat. On peut donc dire que tout s'est admirablement bien passé et que ces assises eucharistiques laisseront un souvenir durable dans ces populations si chrétiennes.

— Il y a quelques jours on vient de placer dans sa niche, à Saint-Pierre, la statue de Saint-Antoine Zaccaria, fondateur des Barnabites. Elle se trouve à la partie gauche de la grande nef, au-dessus de la statue de saint Ignace et fait face à la statue de saint Jean-Baptiste de la Salle. La statue mesure 5,60 de hauteur et son poids est de 16 tonnes. Elle est placée sur un socle de *bardiglio* (marbre gris) sur lesquels se lisent ces mots : *S. Antonius M. Zaccaria Congregationis CC. RR. S. Pauli Fundator*. Le travail de mise en place ne s'est point fait sans difficulté; commencé à 9 heures du matin il n'a été terminé qu'à 4 heures et demie du soir.

— Les Jésuites font en ce moment une grande histoire de leur ordre, et le R. P. Tacchi-Venturi a présenté le 2 août au Souverain-Pontife le premier volume richement relié, (il y en aura quatre ou cinq) de l'histoire des Jésuites en Italie. D'autres Pères s'occupent de l'histoire de l'ordre en France, Allemagne, Angleterre et Espagne. Quand cette histoire sera complète, on en fera un résumé à l'usage du public studieux, qui pourrait difficilement se servir de cet ouvrage qui sera écrit en cinq

langues différente développé. Un pa
neau-Joly avait ét
les Jésuites contre
pression, et presq
enlever à l'histori
Jésuites se metter
besoin que de la v

CO



N date du
Excellen
un comm

de porter officielle
de tout le diocèse.
le pape glorieuse
gué apostolique au
indulgence pléniè
mode de suffrage
l'autre sexe, qui, à
fois — durant le
doit s'ouvrir à Qué
naires de la confes
métropolitaine de
Canada, et y pri
D'ailleurs, nous pu
tolique, tel qu'il a
frères aimeront à l
de nos lecteurs q
n'ont qu'à s'en teni

langues différentes, suivant l'idiome des pays où cet ordre s'est développé. Un pareil ouvrage manquait. L'histoire de Crétineau-Joly avait été faite dans un but polémique, pour défendre les Jésuites contre les accusations qui avaient motivé leur suppression, et presque nécessairement le but apologétique pouvait enlever à l'historien un peu de son impartialité. Maintenant les Jésuites se mettent à l'œuvre ; ils estiment que leur ordre n'a besoin que de la vérité, et ils nous la donnent.

DON ALESSANDRO.

COMMUNICATION OFFICIELLE

EN date du 24 août, Mgr l'archevêque a reçu de Son Excellence Mgr le délégué apostolique au Canada un communiqué de Rome que nous avons l'honneur de porter officiellement à la connaissance de nos lecteurs et de tout le diocèse. Aux termes de ce communiqué, Sa Sainteté le pape glorieusement régnant, Pie X, sur demande du délégué apostolique au Canada, Mgr Sbarretti, daigne accorder une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire par mode de suffrages, à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe, qui, à un jour de leur choix — et pour une seule fois — durant le temps du concile plénier du Canada (qui doit s'ouvrir à Québec le 19 septembre), aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, visiteront l'église métropolitaine de Québec, ou toute autre église paroissiale du Canada, et y prieront aux intentions du Souverain-Pontife. D'ailleurs, nous publions le texte même du communiqué apostolique, tel qu'il a été adressé à Mgr l'archevêque. Nos confrères aimeront à le lire dans la langue de l'Eglise. Pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiers avec le latin, ils n'ont qu'à s'en tenir à l'analyse que nous venons d'en faire.

PIUS PP. X.

UNIVERSIS CHRISTIFIDELIBUS præsentis Litteras inspecturis, salutem et apostolicam benedictionem. Retulit ad Nos Venerabilis Frater Donatus Sbarretti, archiepiscopus Ephesiensis et Delegatus Apostolicus in Canadensi Dominio, die decima nona et sequentibus adventatis Septembris mensis diebus, in Metropolitano templo Quebecensi primam plenariam Episcoporum Canadensium Synodum a se esse indicendam ac regendam : eoque auspiciatissimo eventu in votis admodum sibi esse, ut cœlestes Ecclesiæ thesauros, quos Romani Pontifici diribendos Altissimus credidit, reserare benigne dignemur. Nos autem votis his piis, quæ in spirituale christiani populi emolumentum cedunt, quantum in Domino possumus, annuentes, de Omnipotentis Dei misericordia ac BB. Petri et Pauli Apostolorum Eius auctoritate confisi, omnibus et singulis fidelibus ex utroque sexu, qui uno die, ad cuiusque eorum lubitum semel tantum eligendo, intra spatium memorati Concilii, admissorum confessione expiati, atque angelorum epulis relecti, vel Metropolitanum templum, quod memoravimus, vel aliud quodlibet e Curialibus intra fines Domini Canadensis sitis, visitent, ibique pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effundant, quo die id agant, plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem, quam etiam animabus Christifidelium, quæ Deo in caritate conjunctæ ab hac luce migraverint per modum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino concedimus et largimur. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Præsentibus unice tantum. Volumus autem, ut præsentium Litterarum transumptis, seu exemplis etiam impressis, manu alicuius notarii publici subscriptis, et sigillo per-

sonæ in
prorsus
tibus, s
apud S
MDCCC

L. 1




de sœurs
que cette
fidèles.

Toujour
d'élite u
se donne
sions. I
suivre J
que plus
qui veu
lui-mêm
infidèles
sont en
jours et
pourque
montent
evangeliz
vont éva
Qui n

sonæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die XIX Julii MDCCCXCIX Pontificatus Nostri Anno Sexto.

L. S. (Signatus) R. card. MERRY DEL VAL,
A Secretis Status.

UN " DÉPART " DE MISSIONNAIRES

 Mercredi, 8 septembre, dans la soirée, Mgr l'archevêque présidera, dans son église cathédrale, une cérémonie d'un caractère bien spécial : un départ de sœurs missionnaires pour la Chine. Nous ne doutons pas que cette pieuse cérémonie attire à la cathédrale une foule de fidèles.

Toujours l'apostolat en pays infidèle eut pour les âmes d'élite un attrait singulier. C'est en effet, semble-t-il, mieux se donner à Dieu que de se donner à l'œuvre des missions. D'une façon plus sensible on entreprend ainsi de suivre Jésus, puisque plus exactement on prend sa croix, puisque plus probablement on se destine au martyre. « Que celui qui veut venir après moi — a dit le Maître — se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix : *tollat crucem !* » Or, aux pays infidèles, où les peuples, suivant le langage de l'Écriture sont encore assis à l'ombre de la mort, la croix toujours et le martyre souvent attendent les missionnaires. C'est pourquoi, on ne les voit jamais partir sans que du cœur montent aux lèvres les paroles sacrées : *Quam speciosi pedes evangelizantium* — Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui s'en vont évangélisant !...

Qui n'a pas entendu parler de ces « départs » de mission-

naires qui ont lieu tous les ans au séminaire des Missions Etrangères à Paris ? Oh ! il faut avoir vu ces « partants », l'âme en joie, la figure rayonnante, et aussi pourtant le plus souvent les larmes aux yeux, se ranger dans le sanctuaire de l'antique chapelle ; il faut avoir assisté au défilé des parents, amis ou pieux fidèles, qui viennent un à un leur baiser les pieds ; il faut avoir entendu surtout l'expressif et touchant cantique, qu'on entend une fois et qu'on n'oublie jamais plus :

Partez, hérauts de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux ;
Rien désormais n'enchaîne votre zèle,
Partez, amis, que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds, missionnaires !
Nous les baisons avec un saint transport,
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres
Où règnent l'erreur et la mort.

C'est à une cérémonie analogue que nous aurons la faveur d'assister à la cathédrale de Montréal, dans la soirée du 8 septembre. Six religieuses professes de nos sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception se préparent à prendre ce soir-là, à 10 heures, le train de Vancouver. Après la traversée de l'Océan Pacifique sur l'un des paquebots de la Compagnie du C. P. R., elles s'arrêteront un ou deux jours au Japon, à Yokohama, puis se rendront à Hong-Kong, en Chine, et de là à Canton, où elles sont attendues chez Mgr Mérel, l'évêque missionnaire qui visita notre ville l'année dernière.

C'est le premier « départ » qui a lieu dans cette communauté de l'Immaculée-Conception. On sait que sa fondation est de date assez récente. C'est en 1902 que, sous le titre d'*Ecole Apostolique*, le regretté abbé Bourassa fonda à Notre-Dame-des-Neiges ce nouveau foyer de vie religieuse et apostolique. Deux ans plus tard, au moment où M. l'abbé Bourassa mourait, hélas ! si inopinément, Mgr l'archevêque se

trouva
naissan
jubilé
vivrait
tent : M
le 8 ao
mières
quinze
Et de
dans la
chevêq
possibl
grande
Le bi
les nat
l'établi
ment..
reçoit
pays in
corde
hôpital
chrétie
Qua
la con
sionna
Cantor
Nos ch
porte
missio
et, d'a
était f
Jusc
taient

trouvait à Rome et Sa Grandeur parla au Saint-Père de la naissante congrégation. C'était en 1904 et pendant les fêtes du jubilé de l'Immaculée Conception. Pie X décida que l'œuvre vivrait et il donna lui-même aux sœurs le nom qu'elles portent : Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Un an après, le 8 août 1905, Mgr l'archevêque recevait les vœux des premières religieuses. Elles sont aujourd'hui vingt-sept, dont quinze professes.

Et de ces quinze, six vont partir. C'est une heure solennelle dans la vie de la petite communauté d'Outremont. Mgr l'archevêque a jugé utile de donner à cette solennité le plus d'éclat possible. Aux yeux de la foi la fin qu'on se propose est si grande et si belle.

Le but de l'œuvre en effet, c'est la propagation de la foi parmi les nations infidèles. En pays civilisé, l'organisation comprend l'établissement d'écoles apostoliques ou maisons de recrutement... et la création de procures ou de vestiaires où l'on reçoit pour les missions des dons en argent et en nature. En pays infidèle, ce sera l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle — crèches, asiles, hospices, hôpitaux — mais avant tout l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Quand Mgr Mérel passa à Montréal l'an dernier, il connut la congrégation encore à ses débuts et, comme l'évêque missionnaire est en grand besoin d'œuvres dans sa chrétienté de Canton, le pieux projet qui va se réaliser fut bien vite en voie. Nos chères sœurs ne demandaient qu'à partir pour aller n'importe où, car le pape les autorise à aller dans tous les pays de mission, pourvu naturellement que l'évêque du lieu les accepte; et, d'autre part, Mgr Mérel leur disait : « Venez ». L'entente était facile.

Jusqu'ici, c'était des sœurs françaises de France qui assistaient dans leurs rudes labeurs les missionnaires de Canton.

Mais les temps sont mauvais au pays de nos pères. La persécution sévit. Les communautés se recrutent plus difficilement. Et, pour tout dire d'un mot, nos sœurs canadiennes vont remplacer là-bas des sœurs françaises. Qui sait si ce ne sera pas une consolation très douce pour celles que le malheur des temps décime et oblige à partir de Canton, de savoir que ce sont des Canadiennes, c'est-à-dire des Françaises encore, qui les remplaceront.

Et pour qui d'entre nous, au Canada, ne sera-ce pas une joie de constater que, sur un point au moins de la terre infidèle, grâce à nos sœurs, les gestes de Dieu se continuent par la main des Francs ! *Gesta Dei per Francos.*

Nous avons tenu à dire tout cela ici, parce que nous estimons que ce serait un bienfait et une grâce pour notre peuple et notre ville si ce « départ » était chez nous l'occasion d'un nouvel élan en faveur des missions étrangères.

Ah ! certes, nous avons nos besoins locaux et nous ne voudrions en rien détourner même une seule vocation de nos couvents à nous. Mais l'appel de Dieu a ses préférences comme il a ses mystères, il a ses exigences comme il a ses charmes. Si l'œuvre des missions étrangères n'eût pas été à bon droit aimée et populaire en France au XVII^e siècle, aurions-nous eu nos Récollets et nos Jésuites, nos Hospitalières et nos Ursulines, nos Jeanne Mance et nos Marguerite Bourgeois, et, par conséquent, le Canada serait-il ce qu'il est ?

Oh ! oui, qu'elles aillent, les chères apôtres de l'école apostolique et des œuvres de miséricorde, qu'elles aillent porter là-bas l'honneur de la religion sainte et l'amour du seul vrai Dieu, et qu'en retour, Dieu leur suscite, pour leur couvent de Notre-Dame-des-Neiges, de nombreuses suivantes !

C'est le cœur ému et l'âme pleine de pensées réconfortantes que nous assisterons à leur « départ », que nous priérons avec elles et pour elles, que nous leur chanterons les touchants couplets qu'on a si délicatement arrangés pour la circonstance :

Partez, en
Voici le j
Allez por
Tous les t
Oh ! qu'il
Nous le c
Oh ! qu'il
Où

Filles du
Portez au
Nous vou
Adi

Voici les noms
avec un sentimer
familles des jeun
Ces « départs », sa
larmes. Mais la
Cela suffit à la cor
Presque toutes
comme on le verr
Sœur Marie de
François de la Riv
Sœur Saint-Jose
Sœur Marie de
Saint-Raymond (I
Sœur Saint-Pier
(Napierville) ;
Sœur Saint-Jea
Chelsea (Ottawa) ;
Sœur Marie de
Enfant Jésus (Mor

Partez, enfants de la Vierge Marie,
 Voici le jour appelé par vos vœux ;
 Allez porter dans une autre patrie
 Tous les trésors de vos cœurs généreux.
 Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds, missionnaires,
 Nous le chantons avec un saint transport,
 Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres
 Où règnent l'erreur et la mort !

Filles du Christ, adieu pour cette vie,
 Portez au loin le nom de votre Dieu,
 Nous vous retrouverons un jour dans la patrie,
 Adieu ! Adieu ! Adieu !

*
 * *

Voici les noms des six « partantes ». Nous les publons ici avec un sentiment de légitime fierté et nous offrons aux familles des jeunes missionnaires nos très vives félicitations. Ces « départs », sans doute, coûteront des sacrifices et des larmes. Mais la vie est courte et l'éternité durera toujours ! Cela suffit à la consolation des âmes chrétiennes.

Presque toutes ces jeunes filles habitaient Montréal ; mais, comme on le verra, la plupart étaient nées ailleurs.

Sœur Marie de Lourdes (*Zénaïde Marcoux*), née à Saint-François de la Rivière-du-Sud (Montmagny) ;

Sœur Saint-Joseph (*Emilda Charbonneau*), née à Ottawa ;

Sœur Marie de l'Enfant-Jésus (*Philomène Trudel*), née à Saint-Raymond (Portneuf) ;

Sœur Saint-Pierre-Claver (*Adée Hébert*), née à Saint-Cyprien (Napierville) ;

Sœur Saint-Jean-l'Évangéliste (*Rachel Lalumière*), née à Chelsea (Ottawa) ;

Sœur Marie de Saint-Georges (*Corinne Crevier*), née au Saint-Enfant Jésus (Montréal).

CEREMONIE DE VETURE ET DE PROFESSION

Au couvent des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs à Saint-Laurent

DIMANCHE, en la fête de l'Assomption, Sa Grandeur Mgr l'archevêque présidait une cérémonie de vêture et de profession à la maison-mère des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs à Saint-Laurent.

Ont revêtu le saint habit : Miles Berthe Aubé, dite Sœur Marie de Sainte-Hélène, de Montréal ; Déliska Cloutier, dite Sœur Marie de Saint-Aurélien, de Sainte-Rose ; Rosalie Boucher, dite Sœur Marie de Saint-Pierre-Célestin, de Saint-Apollinaire ; Emilia Lefebvre, dite Sœur Marie de la Présentation, de Saint-Albans, Vt ; Bertha Richer, dite Sœur Marie de Sainte-Gonzalve, de Notre-Dame-de-Grâce ; Hélène Sirois, dite Sœur Marie de Saint-Amable, de Saint-Denis ; Marie-Jane Durbois, dite Sœur Marie-Réparatrice, de Rochester, N. H.

Ont émis les vœux temporaires : Sœur Marie de Saint-Henri, née Florida Gilbert, de Somersworth, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Blanche, née Orinda Gauthier, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Sœur Marie de Saint-Rodrigue, née Corine Joly, de Lachute ; Sœur Marie de Sainte-Salomé, née Juliette Lemieux, de Québec ; Sœur Marie de Sainte-Agnès d'Assise, née Ernestine Lacaille, de Magog ; Sœur Marie du Carmel, née Dora Taupier, d'Adams, Mass. ; Sœur Marie de Sainte-Lucia, née Alice Prud'homme, de Notre-Dame-de-Grâce ; Sœur Marie de Sainte-Zélie, née Mélina Desroches, de Lafontaine, Ont. ; Sœur Marie de Sainte-Barbara, née Gabrielle Graves, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Catherine de Gênes, née Gertrude Harrington, de Montréal ; Sœur Marie de la Salette, née Rose Lavery, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Cyrille de

Rome, née Reine Saint-Honoré, née Marie de Sainte-A Sœur Marie de Sair Nashua, N. H. ; Sœur de Nashua, N. H. ; Anne Lacaille, de Anna Gauthier, de Félicia, née Margu de Saint-Wenceslar Sœur Marie de Li Liguori ; Sœur M Beaudet, de Lotbir Vina Cadieux, de Théodora, née Ali de Sainte-Martine. Sœur Marie de Saiter, N. H. ; Sœur M de Laballe ; Sœur rier, de Saint-Boi Hélène Lacaille, Secours, née Marg de Saint-Siméon, Marie de Saint-S worth, N. H.

Ont prononcé les vœux née Mary May M de Saint-Emmanue de Saint-Stanislas, Sœur Marie de S l'Orignal ; Sœur Gadbois, de Keese née Philomène Pe

Rome, née Reine Rémillard, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Honoré, née Rose Pinard, de Manchester, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Alix, née Eugénie Prenoveau, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Pierre de Vérone, née Clara Leblanc, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Claude, née Anna Graves, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Giselle, née Marie-Anne Lacaille, de Magog ; Sœur Marie de Sainte-Solange, née Anna Gauthier, de Suncook, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Félicia, née Marguerite Fraser, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Wenceslas, née Mary O'Connor, d'Alexandria, Ont. ; Sœur Marie de Liguori, née Elisabeth Perrault, de Saint-Liguori ; Sœur Marie de Saint-Fulgence, née Marie-Eliane Beaudet, de Lotbinière ; Sœur Marie de Sainte-Benedicta, née Vina Cadieux, de Fournier, Ont. ; Sœur Marie de Sainte-Théodora, née Alida Laliberté, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Martine, née Marie Lévesque, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Alphée, née Alma Faucher, de Manchester, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Jérémie, née Albina Boivin, de Labelle ; Sœur Marie de Saint-Napoléon, née Victoria Poirier, de Saint-Bonaventure ; Sœur Marie de la Garde, née Hélène Lacaille, de Magog ; Sœur Marie du Perpétuel-Secours, née Marguerite Winn, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Siméon, née Anna Roy, de Saint-Albert, Ont. ; Sœur Marie de Saint-Samuel, née Aurore Morin, de Somersworth, N. H.

Ont prononcé les vœux perpétuels : Sœur Marie de Sainte-Rita, née Mary May McCormick, d'Alexandria, Ont. ; Sœur Marie de Saint-Emmanuel, née Eva Martel, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Stanislas, née Angéline Larivée, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Mathilde, née Wilhelmine Massé, de l'Original ; Sœur Marie de la Résurrection, née Rose-Marie Gadbois, de Keeseville, N. Y. ; Sœur Marie de Saint-Elzéar, née Philomène Perrault, de Saint-Liguori.

L'allocution de circonstance a été donnée par M. le chanoine L.-A. Jasmin, supérieur du collège de Sainte-Thérèse. Quelques membres du clergé ainsi que beaucoup de parents et d'amis étaient présents à cette belle fête.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

Condamnation de livres et de revues

— Une brochure portant ce titre : *La fin du Purgatoire a lieu au Paradis terrestre*, est répandue de divers côtés. Mgr l'évêque de Nantes a réprouvé, condamné ledit écrit et ordonné à son auteur, sous les peines du droit, d'en arrêter la diffusion.

— Mgr l'archevêque de Paris, agissant en vertu de son pouvoir épiscopal et d'une délégation spéciale du Saint-Siège, proscriit la revue intitulée *Le Pèlerin de Marie* et en interdit la lecture.

Cette revue recommande des écrits et soutient des théories que le Saint-Siège a improuvés ou condamnés, notamment sur la rénovation future du genre humain et relativement au secret de la Salette.

— On propage en France une formule de prière intitulée *Rosaire de Jeanne d'Arc*. Mgr l'évêque de Carcassonne l'a fait soumettre au Saint-Office, qui a prescrit de prohiber sans retard et en son nom cette formule de prière.

Conversions en Angleterre

Pendant ces dix dernières années, l'Angleterre a vu passer du protestantisme au catholicisme 446 ministres, 417 membres du Parlement, 205 officiers, 162 publicistes, 129 juristes, 60 médecins, 39 officiers de marine et 66 membres de la noblesse. Parmi ces convertis, 209 ont reçu la prêtrise et 158 sont rentrés en religion. De tels chiffres ne manquent pas d'éloquence.